

### La coopérative de vente « Bagenkop Fisk »

*FLAG Langeland*

Langeland, Danemark

#### Présentation du projet

**Quatre pêcheurs du Danemark se sont associés pour lancer leur propre société commerciale suite à la fermeture d'une grande poissonnerie et aux débouchés qui diminuaient dans la région. Les activités de l'entreprise se situent désormais en aval de la filière grâce à l'acquisition d'un petit atelier de transformation, d'une poissonnerie mobile et d'un fumoir. Six emplois ont été créés localement.**



Le projet a débuté en 2009, après la fermeture de la succursale locale d'une poissonnerie d'envergure nationale. Les pêcheurs locaux ne pouvaient dès lors plus vendre leur poisson qu'à la criée de Hirtshals située à 400 km. Face à cette situation, quatre pêcheurs de Bagenkop Havn, à la pointe sud de l'île de Langeland, se sont regroupés et, avec le soutien du FLAG, ont décidé de créer une société, « Bagenkop Fisk », destinée à la fois à la vente en gros et au détail.

Ciblant la population locale de l'île de Langeland, le volet vente au détail a consisté à ouvrir une poissonnerie à Bagenkop, tandis que pour la vente en gros, les quatre pêcheurs ont acheté un camion réfrigéré qui leur permet de fournir du poisson frais aux restaurants et autres entreprises situés sur l'île et au-delà.



Une deuxième phase du projet a été lancée en 2011, toujours en collaboration avec le FLAG qui a engagé un animateur pour aider les entreprises locales à développer de nouvelles activités. A travers cette démarche, l'entreprise a développé une nouvelle gamme de produits Bagenkop Fisk, notamment le poisson en filets et le poisson fumé.

Plus récemment, les pêcheurs ont obtenu une troisième extension de leur projet pour faire l'acquisition d'une poissonnerie mobile afin d'approvisionner en poisson les clients individuels qui vivent trop loin de Bagenkop. Cet investissement leur permet de vendre le poisson de Bagenkop non seulement un peu partout sur Langeland mais aussi sur l'île voisine de Fyn.

## Principaux enseignements à tirer

› **Pertinence par rapport aux thématiques FARNET:** valorisation des produits de la pêche locale, nouvelles formes de commercialisation.

› **Résultats:** Depuis 2009, le projet a créé 6 nouveaux emplois (5 salariés travaillant en alternance dans la production, la vente et la logistique, ainsi qu'un employé administratif). En plus des emplois et d'une activité commerciale accrue, le projet améliore la qualité de vie sur l'île en offrant aux résidents et aux touristes la possibilité d'acheter du poisson frais pêché localement, service qui n'existait pas auparavant.



*Ulrik Kølle, l'un des pêcheurs fondateurs de Bagenkop Fisk*

› **Transférabilité:** Ce projet peut intéresser tout territoire où la distribution du poisson est menacée ou en crise (un distributeur classique qui quitte la région, par exemple) et pouvant offrir une niche de marché pour des pêcheurs locaux suffisamment compétents et motivés pour s'engager dans le secteur.

› **Conclusion:** L'appui et l'accompagnement du FLAG Langeland à Bagenkop Fisk ont aidé les bénéficiaires à gérer et développer leur projet avec de bons résultats. Le FLAG s'est impliqué dès le début et a agi comme un partenaire de nos quatre dynamiques pêcheurs. Si le projet concernait à l'origine quatre pêcheurs, il touche aujourd'hui la plupart des pêcheurs locaux puisqu'ils vendent leur poisson à la coopérative.

## Coût total et contribution du FEP

**Coût total du projet:** 191 952 € (Phase I: 56 762,37 €; Phase II: 101 990,17 €; Phase III: 33 200 €)

- › Axe 4 du FEP: 40 486 €
- › Cofinancement national: 40 486 €
- › Financement privé: 110 980 €

## Informations relatives au projet

**Titre:** Coopérative de vente " Bagenkop Fisk "

**Durée:** 2 ans (2009-2011)

**Etude de cas:** mai 2014

### Porteurs du projet

4 pêcheurs individuels | [www.bagenkopfs.dk](http://www.bagenkopfs.dk)

### Contact FLAG

FLAG Langeland | [amw@langeland.dk](mailto:amw@langeland.dk)

+45 6251 35 05 | [Fiche FLAG Langeland](#)

**Éditeur:** Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

**Décharge de responsabilité:** La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.